

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE KAMOURASKA  
RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
DU KAMOURASKA-OUEST

Le 17 avril 2014

Réunion ordinaire tenue à la municipalité de Saint-Pacôme à 19 h 30

Présents : Monsieur le président, Evans Gagnon,  
Mesdames Julie Mercier et Martine Hudon,  
Messieurs Rémi Beaulieu et Marcel Lemieux, ainsi que la  
secrétaire-trésorière, Madame Michelle Émond

Est aussi présent : Monsieur Bertin Michaud, éboueur.

---

Dans le but d'alléger le texte,  
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »  
est appelée ci-après « La Régie ».

1. **OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION # 14.04.25**

Il est proposé par M. Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour en laissant le point *Questions diverses* ouvert.

3. **BERTIN MICHAUD : COMPTE RENDU ET SUIVI DES PLAINTES**

M. Bertin Michaud est présent afin de discuter et donner un compte rendu de la cueillette des déchets et de la récupération au conseil d'administration et de décrire la situation actuelle :

M. Bertin Michaud fait part au conseil d'un bris récurrent sur le camion. Il fera la demande à la compagnie *Peterbilt* afin d'obtenir un remboursement.

4. **INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER**

**RÉSOLUTION # 14.04.26**

Il est proposé par M. Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

<b>INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER</b> Réunion régulière tenue le 17 avril 2014		
Salaire	Période du 9 mars au 12 avril 2014	5 738.10 \$
Fournisseurs	Incompressibles	6 986.45 \$
Fournisseurs	Comptes à payer	10 791.21 \$
<b>GRAND TOTAL :</b>		<b>23 515.76 \$</b>

5. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 MARS 2014**

**RÉSOLUTION # 14.04.27**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Martine Hudon et résolu à l'unanimité des membres

présents d'adopter le procès-verbal de la réunion du 19 mars 2013 tenue à la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth avec correction au point 3 C sur la date de formation de M. Bertin Michaud.

**6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

La secrétaire-trésorière mentionne que toutes les résolutions et les lettres ont été envoyées à qui de droit.

**7. RENCONTRE LE 1<sup>ER</sup> MAI 2014 À SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE**

Cette réunion est devancée au 29 avril 2014. La rencontre concerne la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et la Co-éco. Un représentant de la Régie se présentera à cette rencontre si la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en fait la demande.

**8. RENCONTRE LE 22 AVRIL 2014 À LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

Une rencontre est prévue le 22 avril 2014 à la MRC de Rivière-du-Loup pour une présentation de la compagnie *Lateral Innovations* afin d'expliquer les différentes technologies électroniques pour la gestion des collectes de matières résiduelles. Aucun membre du conseil n'est disponible à cette date.

**9. ATELIER DE TRAVAIL À LA MRC DE KAMOURASKA LE 30 AVRIL 2014**

Un atelier de travail est prévu le 30 avril 2014 à Kamouraska pour l'élaboration d'un plan d'action pour la réduction des gaz à effet de serre dans le cadre du programme Climat municipalités. M<sup>me</sup> Michelle Émond, secrétaire-trésorière, assistera à cette rencontre afin de donner un compte-rendu au conseil d'administration de la Régie.

**10. PAIEMENT DES FOURNISSEURS SUR ACCÈSD**

Il est proposé que la Régie adhère au service d'AccèsD Affaires ainsi qu'aux sous-services définis au formulaire « AccèsD Affaires – dossier entreprise », offerts par la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière;

que sous réserve de l'application de l'option Attribution des droits de signature, la convention AccèsD Affaires, ses annexes et les autres documents requis ou utiles au service AccèsD Affaires, s'appliquent nonobstant toute convention relative au fonctionnement des folios et des comptes, toute résolution relative aux opérations, aux signatures ou tout autre document de même nature en possession de la caisse où les folios et comptes sont détenus;

que M<sup>me</sup> Michelle Émond, secrétaire-trésorière, soit désignée administratrice principale aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin;

que M. Evans Gagnon, président, soit autorisé à signer pour et au nom de la Régie, toute convention AccèsD Affaires et tout autre document requis ou utile à cette fin tels que définis à la convention AccèsD Affaires dont celui d'adhérer à tout nouveau sous-service que la caisse principale peut mettre à la disposition de la Régie, et à en accepter les conditions d'utilisation;

que les personnes mentionnées ci-dessus, incluant l'administratrice principale, soient autorisées, au nom de la Régie, à apporter en tout temps des modifications à la convention AccèsD Affaires et à tout autre document relatif au service AccèsD Affaires.

**RÉSOLUTION # 14.04.28**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Martine Hudon et résolu à l'unanimité des membres présents d'entériner cette convention tel que proposé par le service AccèsD Affaires.

Tous les administrateurs et la secrétaire-trésorière ont pris connaissance du dossier et ont signé ce document en date du 17 avril 2014.

## **11. QUESTIONS DIVERSES**

### **A. FORMATION SUR LES ÉTATS FINANCIERS MUNICIPAUX**

#### **RÉSOLUTION # 14.04.29**

La secrétaire-trésorière fait une demande au conseil afin de suivre une formation du groupe Mallette pour approfondir ses connaissances sur les états financiers municipaux.

En conséquence, il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les coûts d'une formation de 2 heures avec la firme comptable Mallette. Ces coûts seront répartis entre la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest (75 %) et la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest (25 %).

### **B. MATIÈRES ORGANIQUES**

M. Ian Chartrand, conseiller en gestion des matières résiduelles, représentant de la Co-éco et de la MRC de Kamouraska, travaille présentement à l'évaluation des coûts de la cueillette des matières organiques et du calendrier de la mise en marche de cette cueillette. Il se présentera lors d'une prochaine réunion pour faire part au conseil des échéances prévues et de l'estimation de ces coûts pour l'ensemble des municipalités formant la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest.

### **C. CALENDRIER ET CONSIGNES - CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Lors de la réunion du 19 mars dernier, la municipalité de Rivière-Ouelle a fait une demande pour la production d'un document uniforme pour toutes les municipalités touchant les points suivants : poids, couvercles fermés, position du bac, collant et diverses autres consignes.

À la suite à cette demande, M. Evans Gagnon a rencontré M. Marc Éthier de P.A. Michaud pour voir les possibilités de créer ce document. M. Éthier proposera des modèles qui seront présentés au conseil lors d'une prochaine réunion.

## **12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le 21 mai 2014 à 19 h 30 à la municipalité de Saint-Gabriel.

## **13. FERMETURE DE LA RENCONTRE**

La levée de la réunion est proposée par M<sup>me</sup> Julie Mercier à 21 heures.

---

Evans Gagnon, président

---

Michelle Émond, directrice générale et secrétaire-trésorière